



LA PENTECÔTE

L'ORIGINE, LES CEREMONIES PARTICULIERES

LA PENTECOTE

La Pentecôte (du grec pentecosté, cinquantième), que l'on appelait autrefois *Pâques des Roses* — sans doute parce qu'elle a lieu à l'époque des roses —, est destinée à **rappeler aux Chrétiens la descente du Saint-Esprit sur les apôtres**, qui eut lieu cinquante jours après la résurrection de Jésus-Christ. **Elle donna souvent lieu à de singulières pratiques.**

Le mot *Pentecôte* désigne à la fois :

- La période de cinquante jours qui suit Pâques, et
- Le dimanche qui marque et solennise l'achèvement de cette période

1. L'origine et le jeûne, la veille de Pentecôte

Sous le nom de Pentecôte, les Juifs contemporains de Jésus célébraient à la fois une fête de la moisson et l'anniversaire (supposé) du don de la Loi au Sinaï.

Dans les Actes des Apôtres (2, 1-4), il est dit explicitement que « le jour de la Pentecôte étant arrivé », l'Esprit-Saint descend sur les Apôtres sous forme de langues de feu.

Ce serait cependant une erreur d'imaginer que, dès les origines, les Chrétiens ont célébré cinquante jours après Pâques, une fête de la Pentecôte ayant pour objet cette venue spectaculaire de l'Esprit-Saint.

Les chrétiens des premières générations n'ont pas de calendrier liturgique, et c'est seulement **Peu à peu, c'est donc le dernier jour de la cinquantaine**, qui tombe obligatoirement un

au début du II^e siècle qu'ils choisissent un dimanche de printemps pour célébrer Pâques comme fête annuelle de la Résurrection du Christ.

Très rapidement, cette unique fête du calendrier se prolonge pendant les cinquante jours qui la suivent.

Le prêtre Tertullien de Carthage, vers l'an 200, parle de ce temps de Pentecôte (*spatium Pentecostes*) tout empreint de la joie pascale.

Cependant, pour faire la fête pendant cinquante jours, pour vivre une aussi longue période dans le dynamisme de la Résurrection et l'inspiration de l'Esprit-Saint, il faut, dirons-nous, du "souffle" !



La Pentecôte : tapisserie de l'abbatiale Saint-Robert
(Eglise paroissiale de La Chaise-Dieu)

dimanche, **qui est solennisé comme dimanche de la Pentecôte**, célébrant la venue de l'Esprit-Saint.

La fête est attestée à Rome et à Milan vers 380, et peut-être était-elle déjà connue en Espagne dès le début du IV^e siècle.

Par la suite, la fête de la Pentecôte sera pourvue d'une veillée, - *qui constitue une sorte de seconde édition de la veillée pascale* - durant laquelle on peut baptiser les candidats qui n'auraient pu l'être dans la nuit de Pâques ; on compose même une messe qui figure au Missel et qui vient enrichir le florilège de textes liturgiques sur le mystère de la Pentecôte.

2. Les cérémonies particulières et la fête des kyriolés

Autrefois, des cérémonies particulières avaient pour but de rappeler la descente du Saint-Esprit.

Ainsi, lorsqu'on entonnait le *Veni Creator*¹, des personnes, placées à la voûte de l'église, faisaient descendre sur les fidèles des étoupes (rebus de chanvre et de lin) enflammées, et leur jetaient en même temps des *nieules*, sorte de pâtisseries légères en usage au Moyen Age.

La Pentecôte donna lieu, le 31 décembre 1578, à la création d'un ordre de chevalerie qui subsista longtemps **sous le nom d'Ordre du Saint-Esprit**.

Cet ordre fut institué par Henri III, en mémoire de ce qu'il était parvenu, au trône de Pologne (1573) et à la couronne de France (1574), le jour de la Pentecôte.

Le nombre des chevaliers fut limité à cent, dont neuf ecclésiastiques.

Les insignes étaient une croix portant une figure du Saint-Esprit et suspendue à un large cordon bleu.



On ne pouvait être fait chevalier du Saint-Esprit sans Louis XI.

Dans l'Église primitive, ce jour était particulièrement choisi pour donner le baptême aux adultes et faire l'onction du chrême. Ils se présentaient à l'église vêtus de blanc, avec un cierge allumé et étaient reçus par un parrain.

L'écrivain et compilateur François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (1699-1784) nous apprend, que longtemps, on s'est fait un scrupule de jeûner la veille de la Pentecôte, « *parce que l'espace entre Pâques et la Pentecôte était regardé comme une suite de fêtes, auxquelles il était défendu de jeûner et plier le genou* ». Cet usage dura jusqu'au V^e siècle.



Le duc de Saint-Aignan donnant au prince Vaini le collier de l'Ordre du Saint-Esprit
Pierre Hubert Subleyras – Musée Carnavalet - Paris

avoir déjà reçu l'ordre de Saint-Michel, créé par

¹ Le *Veni Creator* a été composé au 9^e siècle. Le titre de cet hymne grégorien signifie "Viens Saint Esprit Créateur". Il est chanté par les Catholiques aussi bien que par la plupart des autres Églises chrétiennes, et a été repris par de nombreux compositeurs. C'est sans doute la prière au Saint-Esprit la plus célèbre.

L'ordre du Saint-Esprit fut aboli lors de la Révolution de 1789. Il ne reparut que sous la Restauration pour disparaître de nouveau en 1830.

Autrefois, à Remiremont dans les Vosges, l'abbaye avait institué de sa propre autorité, **une fête annuelle qui se célébrait le lendemain de la Pentecôte, sous le nom de Kyriolés** (nom dérivé de *Kyrie eleison*²).

Ce jour-là, l'abbesse, trônant au milieu des dignitaires et des dames de son chapitre, du clergé, des grands officiers, des autorités de la ville, ayant devant elle la population, recevait les hommages et les félicitations de ses paroisses qui venaient en procession lui offrir les premiers rameaux verts du printemps.

Ainsi, Saint-Nabord lui présentait des branches de rosier sauvage ; Dommartin, des branches de genièvre ; Raon-aux Bois, des branches de genêt ; Saint-Amé, des branches de lilas ; Saint-Étienne, des branches de cerisier ; Saulxures, des branches de saule ; Vagney, des branches de sureau.

Chaque procession, bannière en tête, défilait devant l'abbesse et son chapitre, en chantant un Kyriolé où les populations appelaient, sur le chapitre, sur le duc de Lorraine, sur le roi de France, sur elles et leurs biens, la protection de Dieu, de la Vierge, de saint Amé, de saint Romaric, de saint Urbain et des autres saints qu'ils invoquaient ordinairement.

Un impôt, non moins singulier, était exigé le même jour, du village de Saint-Maurice.

Dès 1570, cet hommage féodal était déjà remarqué.

Un procès intenté par le chapitre de Remiremont aux habitants de Saint-Maurice qui avaient négligé ou refusé cet hommage en 1732, prouve que cet usage était encore en vigueur au 18^e siècle.

Les habitants de Saint-Maurice furent condamnés par la cour souveraine de Nancy,

le 9 mars 1733, à verser au trésor de l'abbaye, pour l'année 1732, cent francs de Lorraine

Un étrange impôt Pour le village de Saint-Maurice

Il consistait dans deux *rochelles* (sorte de hottes faites d'écorce de sapin) qu'on remplissait de neige et que le marguillier du lieu (*aide du sacristain*) était obligé d'apporter au chapitre de Remiremont, au nom des habitants.

Lorsque la neige faisait défaut, ce tribut était remplacé par deux bœufs blancs. Mais cette substitution se faisait très rarement, paraît-il ; elle ne s'opéra même que deux fois dans l'espace d'un siècle et demi.

Les deux rochelles étaient présentées à la grand'messe par le lieutenant du grand sénéchal qui entraît au chœur et déposait la première rochelle devant la stalle de l'abbesse et la seconde devant celle de la doyenne.

Le chapitre de Remiremont, en échange de cette redevance, payait le dîner du marguillier et lui donnait en outre dix-huit deniers et un petit picotin d'avoine pour son cheval.

représentant la valeur des deux bœufs blancs. On leur appliquait ici le tribut extraordinaire à cause de leur mauvais vouloir ; ils durent en outre payer une forte amende et les frais de procédure.

Texte proposé par Solange Bouvier

Source : Les fêtes chrétiennes en Occident de Philippe Rouillard, paru en 2003

² Prière liturgique des Églises catholique et orthodoxe